« L'artillerie mérite de grands éloges, car, malgré des pertes sensibles, elle a dirigé son feu et manœuvré sous une grêle de projectiles avec une précision et une intrépidité remarquables.

» Nos pertes dans cette journée ont été d'environ 1,500 hommes tués ou blessés... »

Ailleurs, dans un autre récit de la bataille, le général de Paladines met en lumière les conséquences de la conduite du général Reyau, qui neutralisa, pour ainsi dire, les résultats de la bataille de Coulmiers, car nous aurions pu faire prisonnier le 1er corps bavarois tout entier. Ce général s'écarta complétement des instructions qu'il avait reçues et lança comme à plaisir ses brillants escadrons sur des obstacles infranchissables pour de la cavalerie. Entre autres erreurs regrettables, pour ne rien dire de plus, il commit celle de prendre les Francs-tireurs de Lipowski pour des Prussiens. Dans une journée qui devait être décisive, ses dix régiments de cavalerie furent complétement inutiles. Après avoir éprouvé des pertes considérables, il crut devoir aller reprendre la position qu'il occupait à Prénouvellon, laissant ouvertes à l'ennemi les routes de Chartres et de Paris.

Le premier résultat de la bataille de Coulmiers fut la reprise immédiate d'Orléans, que les Allemands venaient d'évacuer en toute hâte. Elle produisit en France et à l'étranger une impression profonde, car elle semblait annoncer en notre faveur un retour de la fortune, retour qui ne devait être qu'éphémère.

Un monument funèbre, élevé en l'honneur des victimes de la bataille de Coulmiers, a été inauguré le 30 juillet 1876. Une croix latine en pierre surmonte le tertre où sont réunis les ossements; dix marches mènent à la base de la croix. A côté des palmes gravées, on lit :

IX NOVEMBRE
MDCCCLXX
PREMIÈRE ARMÉE
DE LA LOIRE
COMMANDANT EN CHEF
GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES.

Puis viennent les noms des généraux et la désignation des différents corps. Des discours patriotiques ont été prononcés par M. Dupanloup, évêque d'Orléans; M. Frot, président de la commission chargée de l'érection du monument; le général d'Aurelle de Paladines et le général Bataille, commandant du 16e corps.

* COULOMB (SAINT-), bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Cancale, arrond. et à 10 kilom. N.-E. de Saint-Malo; pop. aggl., 499 hab. — pop. tot., 2,080 hab. Près du bourg, ruines du château de Plessis-Bertrand, bâti au XIIIe siècle par la famille de Du Guesclin.

* COULOMMIERS, ville de France (Seine-et-Marne), ch.-l. d'arrond., sur le Grand-Morin, à 47 kilom. N.-E. de Melun; pop. aggl., 3,317 hab. — pop. tot., 4,334 hab. L'arrond. compte 4 cantons, 77 communes, 51,658 hab.

COULON (Amédée), médecin français, né à Saint-Just-en-Chaussée (Seine-et-Oise) en 1834. Il étudia la médecine à Paris, où il devint interne des hôpitaux et prit le diplôme de docteur en 1861. Deux ans plus tard, M. Coulon fut nommé professeur de thérapeutique à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie à Amiens. Le dévouement dont il fit preuve pendant l'épidémie cholérique de 1866 lui valut une médaille d'or et la croix de la Légion d'honneur (1867). Outre des mémoires sur les maladies des enfants, on lui doit : *Quelques considérations sur la scrofule* (1861, in-8°); *Traité clinique et pratique des fractures chez les enfants* (1861, in-8°); *De l'angine couenneuse et du croup considérés sous le double rapport du diagnostic et du traitement* (1865, in-8°), réédité en 1867.

* COULONGES-SUR-L'AUTIZE, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-O. de Niort, sur un plateau, à 4 kilom. de l'Autize; pop. aggl., 1,273 hab. — pop. tot., 2,221 hab. Entrepôt de bois de charpente et de merrain, de vins et de laines.

COUM, ville de Perse. V. KOUM, au t. IX du *Grand Dictionnaire*.

COUMARYLE s. m. (kou-ma-ri-le — rad. *coumarine*). Radical hypothétique de la coumarine et de l'acide coumarique.

COUMOURGI, grand vizir d'Achmet III. V. ALI, surnommé **Coumourgi**, dans ce *Supplément*.

COUNOUTH s. m. (kou-nouth). Cantique pieux, chez les mahométans.

Coup de vent dans les plaines d'alfas (Sahara), tableau d'Eugène Fromentin. La tempête s'est déchaînée; elle roule dans le ciel d'énormes nuées noires et grises; elle fait tourbillonner les sables du désert; elle agite les alfas (roseaux), qui se courbent, se redressent et se tordent comme des serpents furieux. Des cavaliers arabes ont été enveloppés et surpris dans cette affreuse tourmente; leurs chevaux se tassent les uns contre les autres; leurs lourds burnous volent au-dessus de leur tête. L'effarement des hommes et des bêtes, leurs attitudes et tous les autres détails de la scène sont rendus avec l'exactitude familière à l'habile artiste, à l'écrivain distingué auquel on doit ce beau livre : *Un été dans le Sahara*. Mais l'exécution vehémente de cette peinture, sa couleur un peu sourde et le choix même du sujet ont quelque peu dérouté la critique. « Je veux croire, a dit M. About, que les sables du Sahara et les alfas couchés au souffle de la tempête ont un tel air de rudesse et de grossièreté. Et pourtant, malgré moi, j'imagine que ces brutalités voulues sont l'effet un peu malhabile d'un délicat et d'un tendre qui cherche à violenter son tempérament. Je retrouve mon Fromentin dans l'Arabe de profil et dans le cheval gris qui le porte. Je le reconnais encore dans cette jolie tête de cheval bai qui s'appuie avec un frémissement presque humain sur la croupe grise. » Un autre critique, M. Maxime Du Camp, a fait les réflexions suivantes : « En choisissant de parti pris une harmonie en gris mineur, M. Fromentin n'a-t-il pas abdiqué volontairement une partie de ses qualités?... Je sais que son tableau gagne en solidité ce qu'il semble avoir perdu en coloris; néanmoins, en le regardant, et magré moi, je regrette ces effets de lumière, ces paysages animés, ces costumes éclatants, cette limpidité d'atmosphère, cette légèreté de teintes se côtoyant sans jamais se heurter, ces fêtes de soleil et d'azur où il excelle... A tort ou à raison, l'Orient, particulièrement le Sahara, passe pour le pays du soleil par excellence. C'est la patrie de l'aridité, de la chaleur, du miroitement de l'azur implacable et infini. S'il y a des tempêtes, ce sont des tempêtes de sable; s'il y a des tourbillons, ils poussent devant eux l'haleine brûlante du *khamsin*, et non point des torrents d'eau. Un orage humide dans le désert, ce n'est plus le désert. Or, quelle différence existe-t-il entre ce coup de vent dans des plaines herbues et un coup de vent dans les pâturages de la Normandie? Aucune sous le rapport général. Que faudrait-il changer pour que l'un devînt l'autre? Les costumes; c'est-à-dire l'accessoire. » Malgré ce qu'il peut y avoir de juste dans ces observations, le *Coup de vent dans les plaines d'alfas* n'en est pas moins un morceau de maître. Il a été exposé au Salon de 1864.

Coup de canon (LE), tableau de M. Bernde-Bellecour. Ce tableau nous transporte sur les remparts de Paris assiégé par les Prussiens. Des sacs à terre, des tonneaux, des fascines sont entassés et entrelacés sur les flancs du bastion, du haut duquel un énorme canon vient de lancer un obus. Le servant, debout derrière la pièce, en bouche la lumière avec la main. Il garde un flegme imperturbable, comme s'il était à l'exercice. Un officier, accoudé sur le talus, sa longue-vue à l'œil, et cinq à six soldats, enveloppés dans leurs grands manteaux, coiffés de bonnets de police, de képis, de mouchoirs, regardent au loin pour voir si le coup a porté. Tous ces hommes, saisis évidemment par nature, ont des physionomies très-variées, très-expressives; ils sont graves et sérieux; on comprend qu'ils s'intéressent à leur tâche de défenseurs de la capitale de la France et qu'ils ont la conscience de leur devoir. Leurs attitudes différentes sont d'ailleurs très-significatives. « Peindre un *Coup de canon*, » dit M. G. Lafenestre, évoquer l'idée d'un son par des figures peintes, n'est-ce pas une entreprise bien subtile? Cependant, M. Berne-Bellecour y a réussi; il ne faut pas une médiocre habileté pour faire un pareil tour de force. Le monstre de bronze allongé son cou sur le parapet du rempart; la fumée l'enveloppe. Les artilleurs se dressent en même temps pour suivre le sifflement de l'obus. On entend vraiment le son filer, parce que tous l'entendent, et tous expriment leur attention par des attitudes tout à fait justes, saisies sur le vif, habilement groupées et combinées. Le dessin est peut-être un peu sec, la touche un peu froide, mais la composition est si bien agencée dans son petit cadre, qu'on ne s'avise qu'en dernier lieu de cette tendance aux duretés pointilleuses, si commune aujourd'hui chez les peintres de genre. » Ajoutons que les détails, si photographiques, pour ainsi dire, et si minutieux qu'ils soient, ne détournent pas l'intérêt du sujet principal. La couleur est franche, solide, très-juste et très-harmonieuse. Le ciel, d'un gris plombé, s'éclaire à droite, au-dessus d'un bastion armé de pièces de marine. Au bas du talus, deux marins, l'un assis sur un bidon et l'autre debout, causent en attendant de reprendre leur service. « Ces quelques hommes éparpillés sur le rempart, a dit M. Claretie, ces uniformes noircis, le terrain, l'ornière où s'aperçoit un peu d'eau gelée, les barriques encastrées dans la terre, ce ciel bizfard des jours de siége, M. Berne-Bellecour a saisi tout cela avec beaucoup de soin et l'a rendu avec une hablieté spirituelle. Mais ce qui manque chez lui comme chez les peintres de sa manière, c'est l'invention vraiment virile, la recherche de la puissance dans la vérité. Le *Coup de canon*, c'est la guerre et ses fureurs mises à la portée des gens du monde. La boue des vêtements des soldats était autrement épaisse, lourde et affreuse que celle qui s'attache là aux pantalons des canonniers. M. Berne-Bellecour aurait craint peut-être de paraître trop vrai en les peignant tels qu'il les a vus, et il a bien pris, puisqu'il fut des premiers au feu à l'affaire de la Malmaison. »

Le *Coup de canon* a obtenu un très-grand succès au Salon de 1872 et a valu à son auteur la croix de la Légion d'honneur. Il a été gravé sur bois par M. Amédée Daudenarde, d'après un dessin de M. Lavée, et a été vulgarisé par la photographie.

* COUPE s. f. — Sport. Prix donné au vainqueur de certaines courses en Angleterre, et qui primitivement consistait en une coupe d'argent, mais qui aujourd'hui consiste en un objet d'art quelconque.

Coupe du roi de Thulé (LA), opéra en trois actes et quatre tableaux, livret de MM. Louis Gallet et Edouard Blau, musique de M. Eugène Diaz; représenté au théâtre national de l'Opéra le 10 janvier 1873.

Cet ouvrage a été couronné au concours ouvert par le ministre des beaux-arts en 1867. Le titre, pris à la chanson que Marguerite fredonne dans le *Faust* de Goethe, et dont MM. Barbier et Gounod ont fait une ballade intéressante dans leur opéra de *Faust*, a servi de prétexte pour imaginer un poème d'un caractère nettement germain, moitié scandinave, qui n'est ni franchement mythologique, ni soumis aux conditions de l'existence humaine, où l'homme se trouve en communauté d'action avec des divinités marines. Ce livret n'est ni chair ni poisson. Le spectateur est transporté de l'intérieur d'un palais dans le lieu des flots. C'est un opéra amphibie. Comme on va le voir dans une courte analyse, les auteurs eussent pu éviter les incohérences et cette impression vague et double en prenant le parti d'idéaliser davantage l'action humaine et de ne pas introduire dans des tableaux poétiques qui ne manquent ni de grandeur ni de scènes réalistes, des idées trop modernes et des allusions fréquentes aux émotions flottantes du forum populaire.

Cette coupe du roi de Thulé, d'accessoire purement symbolique qu'elle était, est devenue une coupe enchantée à la possession de laquelle le pouvoir est attaché. Le vieux roi de l'île de Thulé meurt et légue cette coupe à Paddock, son bouffon, de préférence à Angus, son ministre, avec l'injonction de le donner au « plus digne, » absolument comme Alexandre le Grand avait fait remettre son anneau royal. Paddock, qui, tout bouffon qu'il est, est chargé d'être dans la pièce l'organe de la morale, compte Tribouler dans le *Rois s'amuse*, et beaucoup d'autres qui valaient moins encore que lui dans une foule d'ouvrages dramatiques. Paddock donne une leçon aux courtisans et jette la coupe à la mer. La belle Myrrha, la complice d'Angus, et qui esprit régner, partage plus que tous la fureur générale et promet un amour à qui lui rapportera cette coupe précieuse. Myrrha exerce sur tous une charme de séduction irrésistible. Le vieux roi est mort de douleur de n'avoir pu triompher de son indifférence. Un jeune pêcheur, Yorick, qui en est amoureux en secret, saisit l'occasion qui lui est offerte de prouver sa passion à Myrrha.

MYRRHA.

Sans la coupe, présent de la reine des ondes,
La légende le dit, nul ne triomphera!
Ce talisman protége les vagues profondes,
Ah! mon amour à qui me le rapportera?

YORICK.

Myrrha, la brise est forte
Et le flot écumant;
Si la mer me rapporte,
Garde-moi ton serment.

Et il se précipite dans la mer. La reine des ondes, Claribel, a déjà conçu un tendre sentiment pour le jeune pêcheur; elle a fait mettre dans ses filets des perles précieuses qu'il s'est empressé d'offrir à Myrrha. Elle veut donc faire oublier à Yorick ses amours terrestres; elle lui fait voir dans une barque Angus et Myrrha chantant leur amour. Le pêcheur, hors de lui, demande à retourner sur la terre. Claribel lui remet la coupe en lui disant que, s'il n'est pas aimé de Myrrha, il n'aura qu'à l'invoquer trois fois en buvant dans cette coupe, et qu'elle le vengera. Il promet de revenir auprès de Claribel après cette épreuve. Yorick trouve l'île de Thulé en proie aux factions. Chacun veut s'emparer du pouvoir. Il y a même là une scène assez comique qui pourrait avoir quelque raison ailleurs que dans un opéra.

HAROLD.

La coupe étant perdue,
Nous demandons, et le peuple avec nous,
Que toute voix soit entendue
Pour choisir celui-là qui doit régner sur nous.

ANGUS.

Eh! croyez-vous que l'on hésite?
Quel autre nom vaudrait le mien?

PADDOCK.

Sans contester votre mérite,
Chacun n'a-t-il donc pas le sien?

LE CHŒUR.

Il pense bien, il parle bien.

Pendant que chacun brigue les faveurs du suffrage universel, Yorick rapporte la coupe, qu'il offre à Myrrha. Celle-ci se contente de remercier notre pêcheur, lui promet une récompense honnête, remet la coupe à Angus et le peuple les acclame dans ces vers qui ne brillent pas par la logique :

Notre voix a fixé la fortune indécise;
Salut à la beauté près de la mer assise;
Angus et Myrrha, devant vous,
Peuple et seigneurs sont à genoux.

C'est alors que Yorick se souvient de la promesse faite à Claribel. Lorsque son tour est venu de boire dans la coupe, il chante les invocations à la déesse des ondes : le palais s'écroule, Myrrha est foudroyée, et le pêcheur se range sous les lois de Claribel.

La partition de M. Diaz offre, à côté de défauts résultant d'études incomplètes et de l'inexpérience dans l'art d'écrire, des mélodies bien appropriées au sujet. C'est une musique faite avec intelligence et qui n'est pas dépourvue d'inspiration. La nature des idées, le goût apporté dans l'expression des paroles nous portent à penser que le talent de M. Diaz pourrait se déployer avec plus de succès dans l'opéra-comique et dans les ouvrages de demi-caractère que sur la scène de l'Opéra. Son harmonie n'est pas assez forte, ses chœurs manquent de puissance, de clairer, d'effet.

Il y a aussi quelque monotonie dans l'ensemble, à cause de la fréquence de la tonalité de si majeur que le compositeur semble affectionner; quelques incorrections çà et là et un abus pour qu'on aime à les rencontrer dans un ouvrage distingué, d'une portée sérieuse et d'un sentiment poétique comme l'opéra de M. Diaz. Nous signalerons, parmi les morceaux les plus intéressants : dans le premier acte, la romance d'Yorick : la *Nature entière me semble un doux reflet de sa beauté*; la phrase: *Myrrha, la brise est forte et le flot écumant*, laquelle a obtenu la première médaille d'honneur. Les connaisseurs ont été unanimes à applaudir à cette distinction.

COURANT (Maurice-Francis-Auguste), peintre français, né au Havre en 1847. Il vint étudier son art à Paris, où il eut pour maître Meissonier; toutefois, il n'adopta pas le genre de son maître. Né sur le bord de la mer, il s'est attaché, dans le plus grand nombre de ses tableaux, à reproduire des vues maritimes. Pendant la guerre de 1870, M. Courant servit comme maréchal des logis dans l'artillerie. Fait prisonnier à la Fère, il fut conduit en Allemagne, d'où il revint après la signature des préliminaires de paix. Parmi les toiles exposées par ce peintre, d'un talent très-distingué, nous citerons : la *Fontaine du Pin, près d'Antibes*, les *Bords du golfe Jouan* (1868); le *Port d'Antibes*, *Barques de pêche sur le golfe Juan*, *Bords du golfe*, *Landes d'Aigremont* (1870); *Coin d'étang en hiver* (1872); *Marine*, *Marée basse* (1873); *Gros temps*, *Marine* (1874); *Marine*, *Matinée d'été* (1875); *Avant le grain* (1877), etc. M. Courant a obtenu une médaille au Salon de 1870.

* COURBE s. f. — Ustensile dont le porteur d'eau se sert pour porter ses seaux.

* COURBET (Gustave), peintre français, né à Ornans (Doubs), connu par ses œuvres très-remarquables et n'avait point encore obtenu, en France, la haute distinction qu'obtiennent les artistes, la décoration, lorsque M. Maurice Richard fut nommé ministre des beaux-arts dans le cabinet Ollivier. Un des premiers actes du nouveau ministre fut de décorer Courbet et de faire insérer le décret au *Journal officiel* sans prévenir l'artiste, qui refusa la décoration avec éclat. Le futur membre de la Commune, bien qu'il n'eût, à cette date, aucune prétention à jouer un rôle politique, n'en appartenait pas moins au parti républicain. Son refus fit grand bruit, et la presse dévoua au gouvernement impérial fit savoir au public que M. Courbet, qui refusait une décoration française, avait accepté, en 1869, du roi de Bavière, la croix de l'ordre de Saint-Michel. Les amis du peintre firent clairement comprendre au pouvoir que la décoration n'avait été refusée que parce qu'elle était donnée par l'auteur du coup d'Etat de décembre.

Au lendemain du 4 septembre, M. Courbet fut choisi par une réunion d'artistes pour faire partie d'une commission chargée d'inventorier les richesses du Louvre et de faire rentrer dans nos musées les toiles et objets d'art que l'ancien surintendant, M. de Nieuwerkerke, un familier de la princesse Mathilde, avait pu prêter pour orner les salons de ses amis et connaissances. M. Courbet assista à toutes les séances de cette commission et rendit de réels services par ses connaissances spéciales et le soin qu'il mit à rechercher les objets qu'avait pu égarer le surintendant des beaux-arts. En 1871, il fut porté sur la liste républicaine comme candidat aux élections législatives; mais il n'obtint que 59,000 voix et ne fut pas élu.

Après l'insurrection du 18 mars, il fut porté comme candidat à l'Assemblée communale, mais échoua au premier tour. Le 16 avril, il fut élu dans le VIe arrondissement par 2,400 voix et fit partie de la commission des artistes. Il fut chargé de rouvrir les musées et de préparer l'Exposition annuelle des artistes vivants. Le 26 avril, il fut délégué à la mairie du VIe arrondissement. Un des grands griefs articulés contre M. Courbet est relatif au renversement de la colonne Vendôme qu'on l'accuse d'avoir demandé et d'avoir fait exécuter. Voici ce que M. Courbet répondit à ce sujet, le 12 août 1871, devant le conseil de guerre qui l'interrogeait sur ce point :

D. Il paraît que la colonne Vendôme vous était particulièrement désagréable; car déjà le 14 septembre vous aviez proposé sa démolition. Expliquez-nous tout ce qui se rapporte à la démolition de ce monument.

R. Ce n'est pas moi qui ai eu l'initiative de cette idée. Il y avait déjà en quatre propositions avant la mienne. Je n'ai fait que suivre un entraînement. Le gouvernement, du reste, était lancé dans cette voie. On se souvient, d'ailleurs, que la colonne était menacée depuis 1814.

J'ai pensé, moi, que la colonne serait mieux placée au Champ-de-Mars, dans ces lieux exclusivement consacrés à la gloire militaire.

M. Courbet développe sa pensée artistique sur la colonne Vendôme. Il n'y a là, pour lui, qu'une faible reproduction de la colonne Trajane, et partout les règles de proportion sont méconnues.

D. C'est alors un zèle artistique qui vous a poussé à vouloir la démolition ou le transfert de la colonne?

R. Oui, au milieu de Paris artistique, cette colonne n'était pas à sa place. Elle aurait été mieux au Champ-de-Mars.

M. Gaveau, commissaire du gouvernement. Reconnaissez-vous avoir, dans la séance du 27 avril, demandé l'exécution du décret du 12 avril sur la colonne?

R. Non. J'ai même demandé la conservation du soubassement. Je ne pouvais pas me contredire.

M. Gaveau. Cependant cela résulte du compte-rendu du *Journal officiel*. Du reste, M. Courbet n'a pas demandé la destruction de la colonne Vendôme, seulement au point de vue artistique. Je vois ses sentiments dans un rapport fait le 4 septembre et où il dit que la colonne est une insulte à la démocratie européenne.

M. Lachaud. Lisez la fin du rapport; il est dit que la colonne serait déboulonnée seulement, que les matériaux seraient portés au musée d'artillerie. Si Courbet avait voulu déshonorer la colonne, il n'en aurait pas confié les matériaux aux honorables militaires du musée d'artillerie.

Nous montrerons, du reste, lors de la discussion, que l'idée de renverser la colonne avait été émise pendant le siége par les maires de Paris et par des hommes qui en ce moment-ci, encore au pouvoir.

Courbet. M. Jules Simon « voulait descendre » le Napoléon qui était sur la colonne. Je l'en empêchai. Si je l'avais laissé faire, il serait à ma place aujourd'hui. Je ne tenais donc pas beaucoup à la destruction de ce monument.

De ce qui est rapporté ci-dessus, il résulte que M. Courbet n'a pas été l'instigateur du décret de l'Hôtel de ville qui ordonna le renversement de la colonne de la place Vendôme; il n'en avait jamais demandé que le déboulonnement et le transport au Champ-de-Mars.

M. Courbet, lors de la démolition de l'hôtel Thiers, aujourd'hui reconstruit aux frais de l'Etat, s'opposa au pillage des objets d'art que renfermait cette riche demeure.

Voici ce qu'il répondit sur ce point à une question qui lui fut adressée par le président du conseil de guerre, le colonel Merlin.

D. Il paraît que vous vous êtes joué dans la démolition de l'hôtel de M. Thiers?

R. Je n'ai joué qu'un rôle de sauveur. Je suis arrivé pour sauver les objets d'art. Je croyais que M. Thiers pouvait y tenir, comme à des souvenirs.

D. Mais on a pillé?

R. Oh! ce n'est pas moi; M. Thiers lui-même a dit, en apprenant cette accusation de pillage que l'on faisait peser sur moi : « Mais ce n'est pas possible! Courbet connaissait tous mes objets d'art, et s'il avait voulu en distraire quelques-uns, il n'aurait pas pris ceux qui ont disparu; il aurait fait un choix. »

Le 24 mai 1871, au moment où les troupes de l'Assemblée entraient dans Paris, M. Courbet s'était caché chez un de ses amis, où il fut arrêté trois semaines plus tard. Traduit devant le 3e conseil de guerre, il fut condamné pour usurpation de fonction et destruction de monument public à six mois de prison.

Cette condamnation parut très-sévère aux uns et trop douce à d'autres. Les partis réactionnaires, sur la tête desquels retombe en si grande partie la responsabilité des événements de 1871, poussèrent de furieuses clameurs en voyant un conseil de guerre acquitter, pour ainsi dire, un homme qui n'avait fait dans son passage à l'Hôtel de ville qu'œuvre d'artiste et auquel on ne pouvait reprocher qu'une simple usurpation de fonction.

M. Courbet avait choisi pour avocat Me Lachaud, l'avocat bonapartiste, le même qui devait défendre Bazaine. Ce choix n'était peut-être point irréprochable, si l'on se souvient que M. Courbet s'était déclaré plusieurs fois ardent républicain; mais il était très-habile et devait avoir une grande influence sur des juges dont les secrètes sympathies pour le régime tombé n'étaient un mystère pour personne.

La défense de M. Courbet fut simple et tendit à démontrer que l'artiste n'était pas un homme politique. Le fait fut nettement établi par le témoignage sympathique de plusieurs personnalités importantes, et le conseil, ordinairement très-sévère, se laissa toucher sans doute autant par les déclarations de MM. Dorian et Jules Simon que par l'éloquence de Me Lachaud.

M. Courbet ne devait pas d'ailleurs s'en tirer à si bon compte, car à peine avait-il été condamné que le séquestre était mis sur ses biens, consistant en tableaux saisis à son domicile ou chez les marchands dont ils garnissaient les vitrines.

Après avoir longtemps sollicité mainlevée des oppositions et séquestres, M. Courbet, à la requête du préfet de la Seine, fut condamné à rembourser à l'Etat une somme de 323,091 francs 68, montant des travaux exécutés pour la réédification de la colonne Vendôme. Par décision judiciaire, M. Courbet a obtenu de restituer cette somme en annuités de 10,000 francs, payables en deux termes; le premier payement a été fixé au 1er juillet 1877. C'est donc un délai de 32 ans qui a été accordé à l'artiste, lequel se voit à peu près condamné à travailler pour le compte de l'État jusqu'à la fin de ses jours.

En 1871, M. Courbet n'a rien exposé. Au mois de mai 1872, il se décidait à expédier quelques toiles au Salon, mais M. Meissonier eut le mauvais goût de proposer qu'on refusât les œuvres de son confrère. Cette proposition, bien digne d'un ancien favori de l'Empire, fut accueillie, et les toiles présentées par Courbet ne furent point exposées. Le public s'indigna contre une mesure injustifiable et qui semblait dictée autant par le nez qu'aile pruderie politique que par la jalousie. M. Courbet ne renouvela point sa première tentative et se garda bien d'expédier de Suisse des tableaux qu'on s'empressait de saisir à la frontière.

Le peintre Ziem a exposé en 1869 : l'*Hallali du cerf*, *épisode de chasse à courre par un temps de neige*; la *Sieste pendant la saison des Vendanges du Doubs*; en 1870 : la *Mer orageuse* et la *Falaise d'Etretat après l'orage*.

COURBET-POULARD (Alexandre-Augustin), homme politique français, né à Abbeville (Somme) en 1811. Son père était un des grands négociants de cette ville; il tenait une maison importante, que le fils reprit plus tard. M. Courbet-Poulard fut plusieurs fois président du tribunal de commerce de sa ville natale; il fut nommé conseiller municipal en 1847, puis conseiller général de la Somme en 1858. En 1863, il sollicita le mandat de député dans son département et se présenta comme candidat constitutionnel indépendant. Il échoua. Six ans plus tard, le gouvernement impérial le nommait commissaire spécial près du conseil supérieur du commerce, chargé de faire l'enquête qui devait précéder la révision des traités de commerce conclus avec l'Angleterre et d'autres puissances européennes.

Au 4 février 1871, il fut élu représentant de la Somme, le sixième sur onze, avec 90,000 voix.

M. Courbet-Poulard siégea au centre droit et vota toutes les mesures réactionnaires proposées par le groupe longtemps placé sous la direction de M. Saint-Marc Girardin. Le 8 octobre 1871, il fut réélu membre du conseil général de la Somme; mais aux élections de 1876, il échoua et se vit préférer M. Labitte, candidat républicain, qui obtint une majorité de plus de 2,000 voix.

M. Courbet-Poulard, qui, comme homme politique, s'est montré profondément insignifiant, connaissait bien les questions commerciales. Il a publié un *Dictionnaire du commerce* plusieurs articles qui ont été très-remarqués.

* COURBEVOIE, ville de France (Seine), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. S.-O. de Saint-Denis, à 9 kilom. N.-O. de Paris, sur la rive gauche de la Seine, station du chemin de fer de Paris à Versailles (rive droite); pop. aggl., 9,237 hab. — pop. tot., 13,288 hab.

COURCAILLER v. n. ou int. (kour-ka-lié; *il mil.*). Se dit de la caille quand elle crie.

COURCELLE-SENEUIL (Jean-Gustave), économiste français, né à Seneuil (Dordogne) en 1813. Après s'être livré au commerce pendant plusieurs années, il s'adonna à l'étude de l'économie politique et traita les questions économiques et financières dans un grand nombre de journaux de l'opposition. Après la révolution de 1848, M. Courcelle-Seneuil devint directeur des domaines au ministère des finances, puis il se rendit en Angleterre pour y remplir une mission scientifique. Quelque temps après l'établissement de l'Empire, il quitta la France, se rendit au Chili et, pendant dix ans, il professa l'économie politique à l'Institut national de Santiago. De retour en France (1863), M. Courcelle-Seneuil continua à collaborer à divers journaux et fit paraître de nombreux ouvrages. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale le nomma membre de la commission chargée de remplacer le conseil d'Etat; mais, comme en ce moment il ne se trouvait point à Paris, il ne put prendre possession de son poste. M. Courcelle-Seneuil est un économiste aux idées très-libérales, et ses ouvrages jouissent d'une réputation méritée. Outre des articles publiés dans le *Bon sens*, la *Revue républicaine*, la *Réforme*, le *National*, la *Semaine*, la *République*, le *Temps*, le *Dictionnaire politique*, le *Dictionnaire d'économie politique*, etc., on lui doit : *Lettres à Edouard sur les révolutions* (1833, in-8°); le *Crédit et la banque* (1840, in-8°); *Traité théorique et pratique des opérations de banque* (1853, in-8°), excellent ouvrage dont la 7e édition a été publiée en 1876; *Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, commerciales, etc.* (1855, in-8°); *Traité théorique et pratique d'économie politique* (1858-1859, 2 vol. in-8°), trad. en espagnol par Bello; *Etudes sur la science sociale* (1862, in-8°); *Leçons élémentaires d'économie politique* (1864, in-12); *Traité sommaire d'économie politique* (1865, in-12); *Agression de l'Espagne contre le Chili* (1866, in-8°); la *Banque libre, exposé des fonctions du commerce de banque* (1867, in-8°); *Cours de comptabilité* (1867, 4 vol. in-12); *Liberté et socialisme* (1868, in-8°); *Traité élémentaire de comptabilité* (1869, in-12); l'*Héritage de la Révolution. Questions constitutionnelles* (1871, in-8°); *Précis de morale rationnelle* (1875, in-32), etc. On lui doit, en outre, des traductions des *Principes de l'économie politique* de Stuart Mill, avec Dussart; de l'*Ancien droit considéré dans ses rapports avec l'histoire*, de Sumner Maine, et une édition du *Crédit des banques* de Courcelle.

* COURCHEVERNY, bourg de France (Loir-et-Cher), cant. de Contres, arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Blois; pop. aggl., 1,020 hab. — pop. tot., 2,321 hab.

COURCHIN adj. et s. m. (kour-sain). Se dit du bois à brûler ou-dessous de 1m,137 de longueur, ce qui le rend trop court pour être admis dans le commerce.

COURCITÉ, bourg de France (Mayenne), cant. et à 5 kilom. de Villaines-la-Juhel, arrond. et à 33 kilom. de Mayenne; pop. aggl., 497 hab. — pop. tot., 2,031 hab.

* COURÇON, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N.-O. de La Rochelle; pop. aggl., 682 hab. — pop. tot., 1,217 hab. Eglise du XVe siècle.

COURCY (Pol POTIER DE), archéologue français, né à Landerneau (Finistère) en 1815. Il a employé ses loisirs à des travaux archéologiques et historiques, et il a été nommé correspondant du ministère de l'instruction publique. On lui doit les ouvrages suivants : *Notice historique sur la ville de Landerneau* (1845, in-12); *Nobiliaire et armorial de Bretagne* (1846, 3 vol. in-4°), réédité en 1862; *Dictionnaire héraldique de Bretagne* (1855, in-8°); le *Combat des trente*, *Frottons contre trente Anglais* (1857, in-4°); *De la noblesse et de l'application de la loi contre les usurpations nobiliaires* (1858, in-8°); *Notice sur Notre-Dame de Folgoët* (1860, in-12); *Armorial et nobiliaire de l'évêché de Bretagne* (1863, in-16). M. de Courcy a publié dans la collection des *Guides Joanne* : *De Paris à Lorient*, *à Saint-Nazaire*, *etc.* (1863, in-12); *De Rennes à Brest et à Saint-Malo* (1864, in-12); *De Nantes à Brest*, *à Saint-Nazaire*, *à Rennes et à Napoléonville* (1865, in-12), etc.

COURCY (Albert-François POTIER DE), littérateur et économiste français, né à Brest en 1816. A dix-neuf ans, il vint se fixer à Paris, où il s'occupa de littérature, de théâtres et de questions économiques. M. de Courcy a pris part à la gestion de plusieurs sociétés financières, et il est devenu administrateur de la Compagnie d'assurances générales. Outre quelques productions littéraires, telles que : *Esquisses* (1854, in-12), l'*Inconnu* (1858, in-12), *Un nom* (1860, in-12), on lui doit un assez grand nombre d'ouvrages sur les questions de crédit, les institutions de prévoyance, etc. Nous citerons de lui : *Théorie des annuités viagères* (1836, in-12); *Des assurances agricoles* (1857, in-8°); les *Assurances sur la vie en Angleterre et en France* (1861, in-8°); *Question de droit maritime, l'abandon et le délaissement* (1861, in-8°); *Essai sur les lois du hasard* (1862, in-12); *D'une réforme internationale du droit maritime* (1863, in-12); les *Sociétés anonymes* (1869, in-12); *Précis de l'assurance sur la vie* (1870, in-12); la *Querelle du capital et du travail* (1872, in-18); les *Caisses de prévoyance des employés et des ouvriers et les pensions d'Etat* (1872, in-12); la *Protection de la vie des navigateurs* (1874, in-12); l'*Impôt et les assurances sur la vie* (1875, in-18); l'*Assurance sur la vie et les droits de mutation* (1875, in-18).

COURCY (Charles DE), auteur dramatique français, fils du fécond vaudevilliste de ce nom, né à Passy le 22 août 1836. Après avoir terminé ses études, il débuta, n'ayant pas encore vingt ans, par une comédie en trois actes, en prose, le *Chemin le plus long*, qui réussit au Vaudeville le 15 mai 1856. « Si le temps ne fait rien à l'affaire, dit Théophile Gautier, l'âge y fait et l'on doit en tenir compte; il faut, en pareil cas, être indulgent pour l'inexpérience et sauver avec joie les promesses de talent. » Il donna ensuite à l'Odéon, le 13 avril 1860, *Daniel Lambert*, drame en cinq actes. Cette pièce, jouée par Laferrière, Tisserant, Thiron et Mme Thuillier et Ramelli, eut un double succès d'auteur et d'interprètes. *Diane de Valneuil*, drame en cinq actes, fut également bien accueilli. Depuis lors, il a fait représenter au Gymnase : la *Marieuse*, comédie en deux ac-

tes, avec Lambert Thibout; les *Vieilles filles*, comédie en cinq actes, dont on attribua une part de paternité à M. Sardou; *Andrette*, comédie en un acte; *Mlle Didier*, pièce en quatre actes, avec Eugène Nus. Toutes ces pièces ne manquent ni d'originalité ni de style; elles se recommandent surtout par un esprit satirique du meilleur aloi. On a de M. de Courcy plusieurs nouvelles très-remarquables, notamment la *Voisine*, dans l'*Illustration*, et les *Dix-sept chapitres*, dans l'*Univers illustré*. Il a publié les *Histoires du Café de Paris* (1 vol. in-18). Il a signé le premier les *Coulisses* au *Figaro* et a été, avec Jules Noriac et Aurélien Scholl, un des trois rédacteurs en chef de la *Silhouette*. — Son frère aîné, Frédéric DE COURCY, peintre distingué, né à Paris en 1824, est attaché depuis longtemps à la manufacture de Sèvres. Il a obtenu pour ses émaux plusieurs médailles.

COURDAVEAUX (Victor), littérateur français, né à Paris en 1821. Il a suivi la carrière de l'enseignement. Après avoir professé la rhétorique dans divers collèges, il a passé son doctorat ès lettres, et il est devenu professeur de littérature ancienne à la Faculté de Douai. Outre une traduction des *Entretiens* d'Épictète, on lui doit : la *Philosophie grecque mise à la portée de tous et éclaircie par le christianisme* (1855, in-12); *Du beau dans la nature et dans l'art* (1860, in-8°); *Études sur Simart* (1860, in-8°); *Caractères et talents, études sur la littérature ancienne et moderne* (1867, in-8°); *Eschyle, Xénophon et Virgile* (1872, in-8°); *Études sur le comique. Le rire dans la vie et dans l'art* (1875, in-12).

* **COURDOUAN** (Vincent-Joseph-François), peintre de marine français. — Les dernières toiles exposées par cet excellent artiste sont : *Damanhour, Alfeh, Bords du Nil* (1867); *Désert en Égypte* (1868); *Côtes de Provence* (1869); *Côtes de Provence* (1870); *Damanhour, Plage du Brusc* (1873); *Côtes de la Méditerranée, Environs d'Hyères* (1874); *Soleil couchant* (1875); *Gorges de Malvoisin* (1876); le *Golfe de la Ciotat* (1877).

COURIMARI s. m. — Encycl. V. OULEMARY, au t. XI du *Grand Dictionnaire*.

* **COURLAY**, bourg de France (Deux-Sèvres), cant. et à 12 kilom. de Cerizay, arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Bressuire; pop. aggl., 335 hab. — pop. tot., 2,269 hab. Son territoire est arrosé par six ruisseaux. Château de Pont-Couriay.

COURNET (Frédéric), homme politique français et membre de la Commune de Paris, né à Lorient (Morbihan) en 1838. Son père, officier de marine, prit une part active à la révolution de 1848; il fut arrêté en 1851 à la suite du coup d'État, mais parvint à s'échapper et se réfugia à Londres, où il fut tué dans un duel avec Barthélemy. Frédéric Cournet fit ses études à Lorient, puis il entra dans le commerce; n'ayant point obtenu ce qu'il attendait de ce genre de travail, il sollicita et obtint un emploi dans l'administration des chemins de fer du Midi. De là, il passa directeur du Casino d'Arcachon, puis vint à Paris, où il se mêla vers 1863 au mouvement révolutionnaire qui commençait à se produire dans la capitale. Il écrivit dans les petits journaux du quartier Latin et ne tarda point à être traqué par l'Empire. Il quitta la France en 1866, obtint un emploi dans une compagnie de navigation transatlantique et navigua dans le golfe du Mexique. De retour en France vers la fin de 1868, il prit part à la manifestation faite sur la tombe de Baudin au mois de décembre de la même année et fut arrêté par ordre de M. Pinard, alors ministre de l'intérieur. Relâché quelques jours plus tard, il entra au *Réveil*, que dirigeait Delescluze, et s'y fit remarquer par des articles très-énergiques, dirigés contre l'Empire. Le 13 juin 1868, il fut arrêté et détenu à Mazas, au secret, pendant plus de deux mois, sans qu'on lui ait jamais fait connaître ce qui avait motivé cette mesure. Sorti de prison, il reprit sa campagne au *Réveil* et se montra particulièrement énergique à l'époque de l'assassinat de Victor Noir. L'Empire le fit arrêter de nouveau au mois de février 1870, sous la prévention de complicité dans le fameux complot de Blois. Cournet fit encore cinq mois de prison préventive et finit par être acquitté faute de preuves. Pendant le siége, il fut nommé commandant d'un des bataillons de marche du XVIIIe arrondissement et se fit remarquer par son courage aux combats d'avant-posts qui eurent lieu à Bondy et à Drancy. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu par la capitale et obtint 91,600 voix. Il alla siéger à Bordeaux, vota contre les préliminaires de paix et siégea parmi la gauche radicale. Au 18 mars, il se prononça pour le Comité central, fut élu membre de la Commune le 26 par 5,500 voix dans le XIXe arrondissement et donna sa démission de député le 30 du même mois. Il fit successivement partie de la commission de sûreté publique, de la commission exécutive, et remplaça Raoul Rigault à la préfecture de police le 24 avril. Il occupa ce poste jusqu'au 4 mai suivant et suivit Delescluze à la délégation de la guerre lorsque ce dernier y fut porté. Il resta quelques jours à Paris après l'entrée des troupes de Versailles, puis parvint à gagner l'Angleterre.

Vers la fin de 1871, il fut nommé par ce qui restait de membres de l'Internationale délégué au conseil général de cette association et parut en cette qualité au congrès tenu en septembre 1872 à La Haye.

COURNIER (Jean-Marie-Jules), littérateur et auteur dramatique, né à Bordeaux en 1819. Il débuta à vingt-quatre ans par un recueil de vers intitulé : le *Nycteloge* (1843, in-12), puis il publia quelques autres compositions poétiques, des romans historiques, des dialogues satiriques, et fit représenter quelques pièces de théâtre. En 1849, il fonda et dirigea *Ytdéal*, revue mensuelle qui eut une courte existence, puis il prit en 1850 la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin, qu'il abandonna l'année suivante. En 1855, M. Cournier devint rédacteur en chef de la *Chronique artistique et littéraire*. Lorsque M. Larochelle devint directeur du théâtre de Cluny (1866), il fut chargé de l'administration de cette scène, et il a rempli ces fonctions pendant plusieurs années. On doit à M. Cournier : les *Deux Irlandais*, dialogue dramatique suivi d'essais poétiques (1844, in-12); l'*Archevêque de Cantorbéry* (1845, 2 vol. in-8°), roman réédité sous le titre de : *Henri II et Thomas Becket* (1848) et de *Thomas Becket* (1857, in-12); le *Nouveau Lucien*, dialogues satiriques (1850, in-12); *Dialogues satiriques* (1857, in-12); l'*Homme qui sait*, étude triangulaire *par une mère* (1872, in-12); *J.-M. Cournier contre Montigny et Sardou. Demande en restitution de collaboration dans la pièce d'*Andrea (1873, in-8°); *Lettres de l'inconnu* (1874, in-8°); *Une famille en* 1870-1871, histoire contemporaine (1874, in-12). Parmi ses pièces de théâtre, nous citerons : *Égide le Démon* (1847), drame fantastique joué à Beaumarchais; la *Croyance et le doute* (1848), drame en un acte et en vers, représenté à l'Odéon; la *Métrophobie*, comédie en vers donnée à l'Odéon; la *Fiancée du Bengale* (1851), pièce en trois actes, jouée à la Porte-Saint-Martin; *O Jean-Jacques!* ou le *Nouvel Émile* (1868), pièce en deux actes, jouée à Cluny; *Une famille en* 1870-1871, comédie en cinq actes et en prose (1872, in-8°). Enfin, M. Cournier a publié, sous le titre de *Théâtre* (1858, in-12), trois pièces : l'*Oncle vengé*, le *Capitaine Rock* et le *Doute et la croyance*, dont la dernière scène a été représentée.

* **COURNON**, bourg de France (Puy-de-Dôme), cant. et à 9 kilom. de Pont-du-Château, arrond. et à 11 kilom. S.-E. de Clermont, sur la rive gauche de l'Allier; pop. aggl., 2,335 hab. — pop. tot., 2,413 hab.

COURNONTERRAL, bourg de France (Hérault), cant., arrond. et à 8 kilom. de Montpellier, sur le Coulazou; 2,003 hab.

* **COURNOT** (Antoine-Augustin), mathématicien français. — Il est mort à la fin de mars 1877. Cet homme éminent a publié dans les dernières années de sa vie trois ouvrages très-remarquables : *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes* (1872, 2 vol. in-8°); *Matérialisme, vitalisme, rationalisme, études sur l'emploi des données de la science en philosophie* (1875, in-12); *Revue sommaire des doctrines économiques* (1877, in-12).

* **COURONNE** s. f. — Mar. Anneau formé avec un cordage dont les brins sont passés alternativement en dedans et en dehors d'une boucle.

— Bot. *Couronne d'Ariane*. Plante de la famille des apocynées, remarquable par la beauté de sa fleur.

* **COURONNE** (LA), bourg de France (Charente), cant., arrond. et à 7 kilom. S.-O. d'Angoulême, sur la Boëme et la Charraut; pop. aggl., 760 hab. — pop. tot., 2,617 hab. Usines; magnifique papeterie. Territoire fertile, belles prairies et riches tourbières.

* **COURONNE (GRAND-)**, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. S.-E. de Rouen; pop. aggl., 935 hab. — pop tot., 1,359 hab. En face de ce bourg, la Seine forme une large baie de 1,000 mètres d'étendue. Derrière Petit-Couronne et Grand-Couronne s'étend la forêt de Rouvray, qui a 3,359 hectares. C'est dans cette forêt que « Rollou, dit Charles Nodier, suspendait des bracelets d'or aux branches des arbres, sans craindre les voleurs, tant il avait su réprimer le crime dans ses États. »

COUROU-AGA s. m. (kou-rou-a-ga). Celui qui tient à ferme les forêts du domaine du sultan.

COUROU-MOELLI s. m. (kou-rou-mo-è-li). Bot. Arbrisseau du Malabar.

* **COURPIÈRE**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S. de Thiers, sur la rive gauche de la Dore; pop. aggl., 1,339 hab. — pop. tot., 3,602 hab. Fabriques de passementerie et de cruchons de grès; commerce de bois débité par les scieries du Forez. Restes d'anciennes fortifications.

Courrier de l'armée d'Italie ou le **Patriote français**, à Milan, par une société de républicains (Milan, 1er thermidor an V-12 frimaire an VII; 248 numéros in-4°). Ce journal, fondé et écrit sous l'inspiration de Bonaparte, et dans lequel se trouvent en germe tous les plans gigantesques qu'il a développés plus tard, offre un intérêt facile à comprendre. L'épée, généralement, n'aime pas la plume, et il n'est pas étonnant que les journaux, dont la critique est l'essence, fassent tout particulièrement antipathiques au grand capitaine. En attendant qu'il pût les museler, il s'était efforcé de combattre ses détracteurs avec les mêmes armes, de juger ceux qui le jugeaient, d'opposer à l'opinion de Paris sur les armées l'opinion de l'armée sur Paris et ses intrigues. En Italie, en Égypte, à Paris, il voudra avoir un journal à lui, sous sa main. Nous avons cité, à leur place, le *Courrier de l'Égypte* et la *Décade*; en Italie, après le *Courrier*, il avait encore fondé, également à Milan, une autre feuille, dont le titre avait déjà une signification assez nette : la *France ou le l'armée d'Italie*, et qui avait, en effet, pour but « de faire connaître la vérité sur ce qui se passait en Italie, sur la manière dont on y envisageait la situation de la France, enfin de défendre la liberté et ses amis contre les partisans de la tyrannie ou de la terreur. » Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ces deux feuilles; malheureusement, la dernière, qui était placée sous la direction de Regnault Saint-Jean-d'Angely, est extrêmement rare; on n'en retrouve que quelques numéros détachés.

* **COURRIÈRES**, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. et à 5 kilom. de Carvin, arrond. et à 30 kilom. S.-E. de Béthune; pop. aggl., 2,831 hab. — pop. tot., 2,981 hab.

* **COURS** s. m. — Encycl. Hydraul. *Cours d'eau*. On trouvera de nouveaux détails au mot RIVIÈRE, tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

* **COURS**, bourg de France (Rhône), cant. et à 10 kilom. de Thizy, arrond. et à 24 kilom. N.-O. de Villefranche, sur la Trambouze; pop. agglom., 3,449 hab. — pop tot., 5,431 hab.

* **COURSAN**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. N.-E. de Narbonne, sur la rive droite de l'Aude; pop. aggl., 2,285 hab. — pop. tot., 2,538 hab.

* **COURSEGOULES**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-E. de Grasse, sur la rive gauche et près de la source de la Cagne; pop. aggl., 424 hab. — pop. tot., 487 hab. Ses pâturages nourrissent de nombreux troupeaux.

* **COURSON**, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S. d'Auxerre, sur l'Yonne; pop. aggl., 1,119 hab. — pop. tot., 1,418 hab. Carrières de pierre de taille.

* **COURT, COURTE** adj. — Anat. *Muscles courts*, Dénomination générale sous laquelle on comprend : le court adducteur du gros orteil, le court extenseur et le court abducteur du pouce, le court fléchisseur du pouce et celui des doigts, le court fléchisseur des orteils, le court péronier latéral, le court supinateur et le court extenseur du pouce.

* **COURTAIS** (Amable-Gaspard-Henri, vicomte DE), homme politique français. — Il était membre de Doyet et membre du conseil général de l'Allier lorsqu'il mourut au mois de juin 1877.

COURTAT (Félix), littérateur français, né à Mamistratt (Hérault), en 1805. Il entra comme employé au ministère des affaires étrangères, où il est devenu chef de bureau. M. Courtat s'est fait connaître par diverses productions littéraires et poétiques. Nous citerons de lui : *Un honnête homme*, comédie en cinq actes et en vers (1860, in-8°); la *Religieuse* (1861, in-18), drame en cinq actes et en vers; *Études sur les* Mises*rables de V. Hugo* (1862, in-8°); la *Peine de mort* (1864, in-8°), poème; les *Poétes*, dialogues en vers (1866, in-8°); *Un bon garçon* (1869, in-8°), drame en cinq actes et en vers; *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis* (1872, in-8°); les *Vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinat* (1875, in-8°).

* **COURTENAY**, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-E. de Montargis, sur le Bied, peut affluent du Loing; pop. aggl., 1,923 hab. — pop. tot. 2,778 hab. « Située dans la fertile vallée de la Clairy, dit M. Ad. Joanne, Courtenay a donné son nom à la célèbre famille qui fournit trois empereurs au siége de Constantinople... Son territoire était traversé par une voie romaine, encore bien conservée, allant de Sens à Orléans. » Briqueteries; marchés importants.

* **COURTET** (Xavier-Marie-Benoît-Auguste), sculpteur français. — Depuis 1859, il a exposé : trois *Bustes* (1861); la *Naissance de Vénus*, statuette en marbre; les bustes de *M. Sherwood* et de la *Comtesse de Rattazzi* (1863); *Un fils de Niobé*, statue en plâtre (1865); *Danseuse grecque*, statue en marbre, et le buste en marbre du *Maréchal de Castellane* (1866); *Faune sautant à la corde*, statue en plâtre (1867); la *Poésie de la danse*, statue en plâtre (1868); *Nymphe*, statue en marbre; *Égyptien*, buste en bronze (1869); les bustes de *Turgot* et de *M. Troplong* (1870); buste du *Général Ulrich* (1873); buste en marbre de *M. Luce de Casabianca* (1873); la *Fortune*, statuette en plâtre; buste de *Mme C...* (1874); buste de *M. Mareuse* et la *Fortune*, en bronze (1875); *Baigneuse*, statue en plâtre; buste de *M. A. D.* (1876), etc. Citons encore de lui deux statues en pierre pour l'église Saint-Laurent : *Saint Simon* et *Saint Thaddée*.

* **COURTHEZON**, bourg de France (Vaucluse), cant. et à 5 kilom. de Bédarrides, arrond. et à 20 kilom. N.-E. d'Avignon, sur l'Azeille; pop. aggl., 2,663 hab. — pop. tot., 3,598 hab. Ce bourg a conservé ses vieux remparts flanqués de tours et ses portes sarrasines.

* **COURTINE** (LA), bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S. d'Aubusson; pop. aggl., 479 hab. — pop. tot., 1,029 hab.

* **COURTOMER**, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. N.-E. d'Alençon; pop. aggl., 379 hab. — pop. tot., 1,111 hab.

* **COURTRAI**, ville de Belgique (Flandre occidentale); 25,104 hab. Fabriques de dentelle, toile, linge de table, fil à dentelle, flanelle, étoffes de laine et de coton, velours. Centre du commerce des lins fins et des huiles.

COURTY (Amédée-Hippolyte-Pierre), médecin français, né à Montpellier en 1819. Comme son père, il étudia la médecine dans sa ville natale. S'étant rendu ensuite à Paris, M. Courty se fit remarquer par ses propres oreilles les mots tendres, la proposition d'enlèvement, et.... il a épousé tout de même. De ce mariage dépendait sa fortune. Pourquoi hésiter quand on est gentilhomme? Il avait, en effet, de préjugés du bourgeois assez bête pour vouloir être aimé? Hector a fait plus, il a conduit lui-même sa femme à la chaumière où elle devait, avant qu'elle eût traversé la chambre nuptiale. N'est-ce pas du dernier bon ton? Comme l'ont écrit les frères de Goncourt dans leurs *Mémoires*, on ne savait ce qu'était le XVIIIe *siècle* : « A cette époque, ce n'est plus l'épouse qui va à l'adultère, c'est l'adultère qui vient à elle. » Mais l'adultère ne fut point le bonheur. Quelque temps après, c'est le nom de Mme Hector, s'aperçoit bien vite que son cousin Florestan est ennuyeux; ses illusions s'évanouissent jour par jour sur la route, et, arrivée au lac de Côme, elle n'a plus qu'un désir : être débarrassée de Florestan. A ce moment psychologique, Hector se trouve fort à point en Italie de Laurisne; il lui fait la cour comme un amant, conquiert celle qui le détestait et l'enlève à son tour avant que le cousin Florestan ait obtenu la moindre faveur. Voilà un mari qui l'a échappé belle.

Sur ce thème léger, M. Pierre Elzéar a brodé d'aimables scènes. Il y a même dans cette œuvre, le *Grand frère* excepté, plus de mouvement et de verve comique que dans les précédentes pièces du jeune auteur. Le *Cousin Florestan* a été un succès. Toutefois, on peut attendre mieux de M. Elzéar. Il doit produire une œuvre sérieuse et de longue haleine. Comme le dit avec raison M. de La Fommerayde : « Les directeurs de théâtre, en faisant aux jeunes gens l'aumône de petits actes, ne leur rendent pas service. Ils gâtent la main, ils rétrécissent l'esprit de ceux qui pourraient concevoir et exécuter plus large, plus grand. » Être joué est excellent à coup sûr; mais ne vaut-il pas mieux attendre et produire une œuvre de talent et de souffle, une œuvre qui soit digne de rester et qui reste?

« Ici, deux hypothèses se présentent :

« Si l'armée prussienne devant Metz tentait de venir appuyer celle du prince de Saxe, elle attirait derrière elle l'armée de Bazaine, qui, dans les journées des 14, 16 et 18 août, avait soutenu seule les efforts des armées réunies des Prussiens et des Saxons et avait maintenu ses positions. La position de ces deux armées allemandes entre deux armées françaises devenait alors très-critique, et un échec suit par les premières, sans ligne de retraite assurée, changeait totalement la face des choses.

« Si, au contraire, l'armée du prince Frédéric-Charles continuait à observer Metz, l'armée saxonne essuyait très-probablement une défaite qui la rejetait sur celle de Metz, et celle-ci était obligée de se retirer; la jonction était faite. »

Comme on le voit, le plan de M. de Palikao était simple, et, de l'avis d'officiers supérieurs qui de près ont suivi la campagne, il était exécutable, à la condition que les mouvements fussent rapidement accomplis.

M. Mac-Mahon, tout en acceptant à regret la marche sur Metz, entreprit de l'exécuter; mais, au lieu de se conformer au plan tracé par le ministre de la guerre, il en reçut un tout fait de Napoléon III, qui n'avait point renoncé à la prétention de vouloir tout diriger.

Voici ce que disent sur ce point deux ouvrages cités par M. de Palikao. On lit dans celui qui avait pour titre : la *Campagne de* 1870 *jusqu'au* 1er *septembre, par un officier de l'armée du Rhin* : « Après avoir, dans l'intérêt de la vérité, constaté que le plan d'une jonction de l'armée de Châlons avec celle de Bazaine avait été imposé presque malgré lui au maréchal Mac-Mahon, je vais examiner quels moyens ce dernier employa pour y parvenir, et, dans cette seconde phase, il devient évidemment seul responsable de ses actes et des opérations qu'il fit exécuter

* **COURVILLE**, bourg de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. O. de Chartres, sur le versant d'un vallon au pied duquel coule l'Eure, station du chemin de fer de Paris au Mans; pop. aggl., 1,524 hab. — pop. tot., 1,707 hab. Clouterie, tanneries, mégisseries. « La seigneurie de Courville, dit M. Ad. Joanne, fut érigée en marquisat : l'an 1656 en faveur de François de Béthune, duc d'Orval, comte de Nogent-le-Rotrou et de Villebon, fils puîné de Sully et de Rachel de Cochefilet, la seconde femme du célèbre ministre. »

COURY s. m. (kou-ri). Cachou en boule fourni par l'areca catechu.

COUSCHAR s. m. (kouss-chah). Ceinture qui entoure le Kéabé.

Cousin Florestan (LE), comédie en un acte, en vers, de M. Pierre Elzéar; représentée pour la première fois sur le théâtre du Gymnase le 14 juillet 1877. M. P. Elzéar, l'auteur du *Grand frère*, qui a obtenu à l'Odéon un légitime succès, a été, pour son *Cousin Florestan*, tirer de l'ombre dans laquelle il était plongé depuis longtemps le vieux thème du bon ton pour lesquels Chamfort a écrit : « Le mariage est une indécence convenue. » Ce mari, c'est Hector. A la veille de son mariage, il s'aperçoit, à ses propos et à ses retraites successives, L'armée de Châlons pouvait être divisée en trois colonnes... Le plus grand écart entre les deux colonnes de droite et celle du centre était de 24 kilom. pendant la marche; mais il faut remarquer que la colonne de droite est arrivée à Verdun le 24 août et que en cas d'urgence elle aurait pu attendre la colonne du centre à Sivry-la-Perche (10 kilom. de Clermont). Ces deux colonnes réunies présentaient un effectif de 115,000 hommes, au débouché du défilé des lisettes sur la vallée de la Meuse, par Clermont, et pouvaient attendre le 5e corps qui formait l'aile gauche.

« Ce dernier corps, en s'élevant vers le Nord, confirmait le prince royal de Prusse dans la pensée que l'armée se retirait sur Paris. En effet, une dépêche télégraphique, que le prince de Saxe, sans chercher à éviter un combat nécessaire, par ces oscillations sans nombre qui ont ralenti notre marche et donné le temps au prince royal de nous atteindre. Si d'avance on n'était pas résolu à livrer bataille au prince de Saxe et à l'écraser sur notre passage à tout prix, cette marche par le Nord, où nous avancions dans une langue de terre étroite, bordée d'un côté par la frontière belge et de l'autre par les colonnes ennemies, pouvait entraîner d'avance la perte certaine de l'armée, réduite à la fuite en pays neuve ou à une lutte inégale, des que l'armée de la Meuse et l'armée du prince royal viendraient à faire leur jonction. Si, au contraire, on admettait nettement la nécessité d'un combat, notre plan de campagne était tout tracé, et, maintenant encore, où nous avons pu juger de près toutes les difficultés de cette entreprise, on peut affirmer qu'elle était loin d'être irréalisable pour un homme vraiment résolu. »

Quoi qu'il en soit, le plan qu'avait tracé M. de Palikao, si tant est qu'il eût pu, par la lenteur, l'indécision des chefs de l'armée nous firent perdre cette dernière chance de salut. A la nouvelle du désastre de Sedan, les candidats officiels qui composaient l'immense majorité du Corps législatif, offrirent la dictature au général Cousin-Montauban, qui la refusa. On a dit qu'il ne voulut point se rendre complice de la déchéance de l'Empire, qu'entraînait nécessairement l'offre qu'on lui faisait; mais il est évident que les mots du second Empire n'entendaient remettre tous les pouvoirs aux mains de M. de Palikao que pour écraser la révolution qu'ils prévoyaient. La compression d'un mouvement populaire certain, tel était le seul but qu'ils pouvaient, et ils comptaient que, ce mouvement comprimé, l'Empire pourrait traiter avec la Prusse; en lui abandonnant pour rançon quelques provinces, si cela était nécessaire.

M. de Palikao, se sentant débordé, n'osa pas assumer une pareille responsabilité et se contenta de se rallier à un projet de loi qui demandait la création d'un comité de défense nommé par le Corps législatif. Mais le 4 septembre, au moment où le projet allait être présenté au Corps législatif, le palais Bourbon fut envahi par le peuple, et la majorité bonapartiste, si bruyante naguère, s'évanouit. Au sortir du palais Bourbon, le ministre de la guerre se rendit aux Tuileries pour y prendre les ordres de l'impératrice. Mais celle-ci s'était enfuie et filait sur la Belgique. M. de Palikao, soucieux de savoir ce qu'était devenu son fils unique après le désastre de Sedan, prit le même chemin et s'arrêta à Namur, où il apprit que son fils était encore vivant. Le 20 septembre, M. de Palikao offrit ses services au gouvernement de Tours, et, le 8 octobre 1870, il se mettait de nouveau à la disposition de M. Gambetta, alors ministre de la guerre, qui ne crut pas devoir utiliser ses services.

* **COUSSIN** s. m. — Métier à dentelle, qu'on appelle aussi carreau.

— *Sel de coussin*, Sel employé comme engrais dans la Seine-Inférieure, et qui a servi de coussin aux lits de morues.

COUSOLRE, bourg de France (Nord), cant. et à 8 kilom. de Solre-le-Château, arrond. et à 20 kilom. d'Avesnes, sur la Frasy; pop. aggl., 2,183 hab. — pop. tot., 2,500 hab. Exploitation de carrières de marbre, dit de Saint-Anne de France. Fonderie.

* **COUSSAC-BONNEVAL**, bourg de France (Haute-Vienne), cant., arrond. et à 11 kilom. E. de Saint-Yrieix, près d'un ruisseau; pop. aggl., 786 hab. — pop. tot., 3,246 hab.

* **COUSSEMAKER** (Charles-Edmond-Henri DE), compositeur et musicographe français. Il est mort à Lille en 1876. — Les derniers ouvrages publiés par cet éminent spécialiste sont : l'*Harmonie au moyen âge* (1857, in-4°); *Drames liturgiques du moyen âge* (1861, in-4°); les *Harmonistes des* XIIe *et* XIIIe *siècles* (1864, in-8°); *Traités inédits sur la musique au moyen âge* (1865, in-4°); *Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit, etc.* (1865-1875, 4 vol. in-8°). Coussemaker a en outre publié les *Œuvres complètes du trouvère Adam de La Halle*.

* **COUSSEY**, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. N. de Neufchâteau, sur les bords de la Meuse; pop. aggl., 700 hab. — pop. tot., 703. « C'était autrefois, dit M. Ad. Joanne, une baronnie qui fut longtemps un apanage des cadets de la maison de Lorraine. »

COUSSINE s. f. (kou-si-ne — rad. *coussin*). Résine tirée du coussou.

COUSSOU s. m. (kou-sou). Grand pâturage inculte, en Provence.

— Bot. Un des noms du malê noir, appelé aussi DEKKELE.

* **COUTANCES**, ville de France (Manche), ch.-l. d'arrond., à 28 kilom. S.-O. de Saint-Lô, à 10 kilom. de la mer; pop. aggl., 7,278 hab. — pop. tot., 8,027 hab. L'arrond. compte 10 cant., 138 comm., 113,742 hab. D'après une statistique, l'arrondissement de Coutances exporte annuellement plus de 300,000 hectolitres de blé et pour plus de 2 millions de beurre. L'exportation des œufs dépasse 2 millions de douzaines.

* **Coutances** (CANAL DE). Le canal de Coutances met la ville de ce nom en communication avec la Sienne; il a une longueur de 3kilom,60; son mouillage est de 1m,30, la pente rachetée de 9m,60; les écluses, au nombre de quatre, ont 4m,20 de largeur sur 20m,50 de longueur. Ce canal a été concédé, en vertu de l'ordonnance du 10 juillet 1836, pour un délai de quarante-neuf ans, qui expire le 10 juillet 1885.

Le canal de Coutances débouche dans la Sienne, en un point où cette rivière est elle-même fortement ensablée. Il n'est accessible que par la marée, ce qui amoindrit singulièrement les services qu'il peut rendre.

Son trafic s'élève actuellement à 5,400 tonnes en moyenne. La Sienne fournit le principal et presque l'unique élément de transport.

COUTARD s. m. (kou-tar). Colimaçon comestible, en Provence.

COUTELÉ, ÉE adj. (kou-te-lé — rad. *couteau*). Se dit, chez les mégissiers, d'une peau qui a été endommagée par le couteau.

* **COUTELET** s. m. — Petit couteau.

* **COUTICHES**, bourg de France (Nord), cant. et à 4 kilom. d'Orchies, arrond. et à 14 kilom. O. de Douai; pop. aggl., 309 hab. — pop. tot., 2,091 hab.

* **COUTRAS**, ville de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Libourne, sur la rive gauche de l'Isle, qu'on y traverse sur un pont suspendu, près de son confluent avec l'Isle; pop. aggl., 1,959 hab. — pop. tot., 3,685 hab. Commerce considérable de céréales, de farines, de vins et d'eaux-de-vie.

COUTRILLON s. m. (kou-tri-lon ; *ll* mll.). Sorte de bateau, sur le canal du Midi.

* **COUTURE** (LA), bourg de France (Pas-de-Calais), cant., arrond. et à 9 kilom. N.-E. de Béthune; pop. aggl., 279 hab. — pop. tot., 2,154 hab.

* **COUTURE** (Thomas), peintre français. — Les dernières œuvres que cet artiste a livrées au public sont ses peintures de la chapelle de la Vierge, à Saint-Eustache, qui ont été assez vivement critiquées, et le *Damoclès*, tableau exposé en 1872 et qui n'a rien ajouté à sa réputation. M. Couture a publié deux livres sur les arts : *Méthode et entretiens d'atelier* (1867, in-12) et *Paysage. Entretiens d'atelier* (1869, in-12).

COUVADE s. f. (kou-va-de — rad. *couver*). Action du père qui se couche auprès de l'enfant nouveau-né, comme pour le couver, et reçoit des soins comme s'il venait d'accoucher.

— **Encycl.** Cette coutume singulière a été observée chez les Guaranis, chez les Caraïbes et chez certaines tribus du Mexique et du Brésil. On a même prétendu qu'elle se retrouve, à l'état de superstition altérée, chez les Basques, qui la tiennent, dit-on, des Ibères, leurs ancêtres.

M. de Quatrefages, dans ses *Souvenirs d'un naturaliste*, a écrit ce qui suit : « Les Basques montagnards présentent un trait de mœurs plus caractéristique encore. Quand une femme accouche, le mari se met au lit, prend le nouveau-né avec lui et reçoit ainsi les compliments des voisins, tandis que la femme se lève et vaque aux soins du ménage. M. Chaho explique cette singulière coutume par la lé-